

Inforquartier Schuman



Bulletin d'information du GAQ, Groupe d'Animation du Quartier Nord-Est

Numéro 2, Juillet 1993



Le problème, c'est les hommes (politiques)

Chère voisine, cher voisin

Au cours d'un récent débat télévisé M. Charles Picqué a affirmé que Bruxelles est la ville où le patrimoine urbanistique est, du point législatif, le mieux protégé en Europe. Nous lui laissons la responsabilité de cette affirmation, mais une déclaration de ce type attire l'attention sur une vérité évidente: les lois doivent toujours laisser une marge d'appréciation pour faire face aux cas que le législateur n'aurait pas pu prévoir.

Cette marge, en clair la possibilité d'accorder des dérogations, est à la disposition des autorités. Mais qui dit possibilité de décisions discrétionnaires, dit possibilité d'abus. Ceci est surtout vrai dans le cas de l'urbanisme. A Bruxelles, les pires aberrations ont été commises grâce à des dérogations. Dans cette situation, les citoyens doivent contrôler attentivement la manière dont les responsables, à tous les niveaux, appliquent les lois. Il n'est pas possible de faire simplement confiance aux nouvelles mesures législatives qui ont été prises (nouvelle ordonnance sur l'urbanisme, règlement général de la bâtisse du quartier du Cinquantenaire, ordonnance sur la protection du patrimoine).

Il faut que les habitants suivent de près le comportement de leurs élus et fassent entendre leur voix quand cela est nécessaire. Il faut, au besoin, que le jour des élections ils sanctionnent les bourgmestres qui font abattre les maisons classées, les échevins de l'urbanisme qui proposent des solutions urbanistiques qui vont à l'encontre de buts poursuivis par les lois et les Ministres-Présidents qui donneraient des permis d'urbanisme contraires aux principes qu'eux-mêmes affirment.

20 BOULEVARD CLOVIS APPEL POUR SA SAUVEGARDE

La longue bataille des habitants du quartier Nord-Est contre la démolition de la maison de maître du 20 boulevard Clovis continue. Le 4 juin, ils ont reçu le soutien de plusieurs associations de défense du patrimoine (*Archives d'Architecture Moderne; ARAU; Brusselsbinnenbuiten; BRAL; Gemeenschapscentrum ten Noey; Inter-Environnement Bruxelles; Ligue des Familles, Section Bruxelles Nord-Est; Louis-Paul Boonkring; SintLukasArchief; Wakkere Burger, Brussel Noord-Oost*) qui ont envoyé à M. Picqué et au Dr Hubert Hierl, Directeur du bureau de représentation du Land de Bavière à Bruxelles, l'appel dont nous publions quelques extraits en dernière page.

(suite en page 4)

Rue du Noyer: ça avance !

Les habitants n'y ont réellement crû que lorsque la troisième couche d'asphalte a été posée sur les rails de tram. La rue du Noyer, abandonnée à son triste sort pendant des années, revit. Deux Ministres régionaux dont un Président, C. Picqué et J.L. Thys avaient promis, au début de cette année, qu'une solution transitoire allait être trouvée avant la rénovation complète de la rue du Noyer et de l'avenue de la Chevalerie.

Dans un communiqué de presse qui suivit la remise d'une pétition signée par 600 riverains et une série d'articles dans tous les quotidiens bruxellois, la Région annonçait qu'elle avait obtenu du pouvoir national quelque 8 millions pour placer une couche d'asphalte sur les voies de tram. Une solution destinée à assurer la transition d'ici à 1995 ou 1996, date à laquelle une rénovation lourde subsidiée à 65% par la région devrait avoir lieu. On peut l'espérer, mais d'ici là, les communes qui n'ont pas

(suite en page 2)



rue du Noyer (suite)

voulu déboursier un franc pour la rue du Noyer, trouveront-elles les 35% restants ?

La solution provisoire paraît avoir été réalisée de manière sérieuse (trois couches d'asphalte). Le provisoire deviendra-t-il permanent ? En tout cas, les riverains restent vigilants et espèrent que cette rue qui joue un rôle important de communication entre différents quartiers, fera à l'avenir l'objet d'une attention un peu plus soutenue des autorités. Au nom de quoi, les habitants des rues fréquentées par un transport public devraient-ils endurer davantage de nuisances ?

En attendant, les habitants qui ont organisé la pétition "miracle" tiennent à remercier pour leur soutien le GAQ et Inter-Environnement Bruxelles.

Pierre De Vestel

MERCI !

Vous signez les pétitions que nous organisons. Vous vous déplacez pour assister aux réunions de la commission de concertation, même si parfois cela vous coûte beaucoup de temps. Certains d'entre vous nous ont envoyé des mots d'encouragement et de soutien.

Nous vous remercions pour toutes ces actions. Nous regrettons de ne pouvoir le faire individuellement et de ne pouvoir mieux vous informer des développements de chaque dossier. Le temps nous en manque.

Nous espérons pouvoir vous donner l'information essentielle à travers cette brochure et nous vous invitons encore à venir assister à nos réunions mensuelles.

[Square Ambiorix 4, premier mardi du mois, 20 h. 15]

Nécrologie

Les habitants du quartier Nord-Est

Le GAQ

tous ceux qui ont à coeur la défense de l'habitat

ont la profonde douleur de vous faire part de la disparition des maisons

rue Breydel du n° 17 au n° 35

avenue d'Auderghem du n° 17 au n° 33

suite à un PPA délivré hâtivement.

Cet avis tient lieu de faire part.

Coin Michel-Ange / Cortenbergh

Suite du dossier concernant les démolitions de maisons de l'avenue Michel-Ange (n° 82 à 86) et de l'avenue de Cortenbergh (n° 58 à 64), (voir *Inforquartier Schuman du mois d'avril*). Au cours de la réunion publique du mercredi 27 mai organisée par le PSC, les habitants du quartier ont été informés de ce que M. Michel Demaret, échevin de l'urbanisme et futur bourgmestre de Bruxelles, avait l'intention de proposer une solution de "compromis" sur ce dossier. Cette solution aurait comporté "le maintien des façades des maisons de l'avenue Michel-Ange (n° 82 à 86)". En clair ceci voulait dire que ces trois maisons de l'avenue Michel-Ange auraient été démolies ainsi que les deux maisons remarquables de l'avenue de Cortenbergh (n° 60 et 62).

Les autorités communales auraient ainsi proposé, "à titre de compromis", une violation flagrante du Règlement général de la bâtisse du quartier du Cinquantenaire ! Les trois maisons de l'avenue Michel-Ange jouissent en effet d'une protection particulière grâce à ce règlement et tout particulièrement le n° 86 qui ne peut subir que des "transformations mineures".

Les habitants et le GAQ ont réagi immédiatement. C'est ainsi que le mardi 1er juin un groupe de riverains s'est présenté, non invité, à la réunion de la commission de concertation où le projet devait être discuté à huis clos. Ils ont été reçus très froidement, mais ils ont néanmoins pu faire entendre une nouvelle fois leur point de vue.

Le 4 juin, l'échevin Lebegge a distribué aux habitants de l'avenue Michel-Ange un tract où il les

informait du fait qu'il avait relayé auprès de M. Demaret les objections émises lors de la réunion du 27 mai. L'avis que celui-ci aurait remis à la Commission de Concertation du 1er juin aurait donc été "défavorable". Dont acte.

Par ailleurs, le promoteur, Bernheim-Outremer, semble avoir recours aux méthodes classiques. Les habitants ont pu constater que les portes des maisons que l'on voudrait démolir sont laissées ouvertes ! Comme souvent dans des cas pareils, l'aide apportée par les autorités est nulle: le service de l'urbanisme renvoie à la police et la police prétend que la fermeture de ces portes c'est la responsabilité du propriétaire. Le dimanche 31 mai le GAQ a envoyé à ce sujet une lettre recommandée au bourgmestre, à la police et au propriétaire.

Coin rue des Patriotes / rue Bordiau.

La société Europ S.A. aurait l'intention de réaliser un gros projet comportant la construction de 14-15 mini-appartements et qui entraînerait la démolition des maisons sises au n°26 de la rue des Patriotes et aux n°1 et 3 de la rue Bordiau. Cela a permis au GAQ d'écrire la première lettre au nouvel échevin de l'urbanisme, M. Jean-Baptiste De Hertog pour souligner qu'il n'y avait aucune raison de démolir ces maisons qui sont en bon état et qui, jusqu'à l'achat par cette société, étaient habitées par des ménages. Le GAQ a insisté pour que ces maisons soient rénovées à l'instar

(suite page 3)



Réaménagement des rues Fulton, le Titien, Véronèse, le Tintoret. Quand l'art est absent de nos rues.

Les habitants des rues Fulton, le Titien, Véronèse, le Tintoret apprenaient récemment par un toutes-boîtes l'annonce du réaménagement de leurs trottoirs. Il est vrai qu'avec les travaux de l'avenue de Cortenbergh ces rues avaient beaucoup souffert. Les travaux étaient réalisés peu de temps après... mais à moitié. La rue le Tintoret devra attendre de meilleurs moments pour bénéficier des nouvelles commodités.

Pour les travaux réalisés dans les rues perpendiculaires à l'avenue de Cortenbergh, on peut se réjouir de l'usage de matériaux de bordures en pierre bleue plus durables que ceux en béton, même s'il s'agit parfois de pierres de récupération. En revanche, il est moins réjouissant de voir que ni les entreprises, ni la Ville qui est censée contrôler les travaux (et le cahier de charges) n'ont assimilé (ni appliqué) les arrêtés

régionaux prévoyant aux angles des rues l'obligation de réaliser les trottoirs en plans inclinés afin de faciliter leur accès aux personnes handicapées, aux personnes avec poussette etc. La Ville aura-t-elle le courage de faire recommencer les travaux convenablement ?

Quel dommage également qu'on s'en soit tenu à la reproduction exacte de ce qu'il y avait avant et ceci en une période où partout en ville on a assimilé la création d'"oreilles" ou d'élargissements de trottoirs aux carrefours de rues. Ces élargissements consacrés aux piétons empêchent les voitures de stationner aux angles de rues ou carrément sur les trottoirs. N'est-il pas regrettable qu'on se soit empressé à la Ville d'annoncer la réfection de ces trottoirs sans grande préoccupation de l'amélioration plus durable de l'image de la rue ?

Bref, dans les rues consacrées à des génies de l'art de la Renaissance, ce n'est pas le génie de la renaissance de la Ville qu'on peut retrouver. Dommage. Est-ce là le reflet du niveau culturel de nos édiles communaux ?

suite Patriotes/Bordiau (pag 2)

de ce qui a été fait dans toutes les rue voisines. Leur remplacement par des immeubles de style contemporain, inexistant dans les rues concernées et dans cette partie du quartier, constituerait une atteinte intolérable au caractère du quartier qui est considéré zone d'intérêt culturel et historique (ZICHE) et qui est protégé par le Règlement Général de la Bâtisse du Quartier du Cinquantenaire. Des informations officielles indiquent que les autorités communales partageraient ce point de vue.

Le GAQ est une ASBL qui se veut un groupe d'animation de quartier présent et attentif à tout ce qui se fait et se vit dans le quartier, afin de susciter et de promouvoir les activités répondant aux besoins et aspirations de la population locale. Il encourage toute activité socio-culturelle émanant des habitants du quartier. Depuis 1975, il se préoccupe notamment de la préservation et l'amélioration du cadre de vie des habitants et oeuvre dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat et des transports.

Si vous partagez ces objectifs, venez nous aider. Le travail d'un comité de quartier dépend surtout du travail bénévole de ses membres. Si vous voulez nous soutenir, vous pouvez devenir membre adhérent du comité de quartier. La cotisation est de 300 FB par an majorée de 200 FB (500 FB au total) si vous désirez recevoir les comptes rendus de nos réunions mensuelles. Compte bancaire pour le virement des cotisations:

CGER 001-1128651-35 (GAQ, Groupe d'animation du quartier Nord-Est, rue Charles Quint, 130, 1040 Bruxelles)
Mentions: "Cotisation 1993" ou "cotisation 1993 plus compte rendu".

Le GAQ agit dans le quartier Nord-Est de la Ville de Bruxelles, le quartier dit des "squares".

Het comité staat open voor alle inwoners van de wijk ongeacht hun moedertaal of nationaliteit. Nederlandstaligen zijn dus van harte welkom! Het GAQ vraagt evenwel om uw begrip voor het feit dat de vergaderingen in het Frans worden gehouden en dit om praktische redenen (meerderheid van Fransstaligen en sterke vertegenwoordiging van andere taalgroepen). Dit neemt echter niet weg dat het in de bedoeling ligt om persberichten en andere documenten zoveel mogelijk in het Nederlands te vertalen; het GAQ houdt zich dan ook van harte aanbevolen voor hulp bij deze vertalingen. Het wijk-comité is lid van het Inter-Environnement Bruxelles maar onderhoudt tevens nauwe contacten met de Brusselse Raad voor het Leefmilieu (BRAL).

The GAQ is open to all residents of the "Quartier Nord-Est" irrespective of their nationality. Indeed, nationals of various countries take part in our monthly meetings. If you are interested in what goes on in the area where you live, you are welcome to join us. If you are prepared to lend a hand, you are even more welcome. For obvious practical reasons the normal business of the "Comité de quartier" is conducted in French.

Il est possible de contacter le GAQ en participant aux réunions mensuelles qui se tiennent tous les premiers mardis du mois, square Ambiorix 4, à 20 h 15 ou en contactant le président de l'association:

Etienne Christiaens, rue le Tintoret 34 ☎ 733 09 10 ou Fabio Colasanti, rue des Patriotes 36 ☎ 299 43 74 736 28 16; Christian Dekeyser, rue Charles Quint 130 ☎ 504 63 93 - 736 56 16; Edith Nisbet, square Marie Louise 3 ☎ 230 76 96; Andres Sorin, ☎ 230 04 54; Ferdinand Snoy, avenue Michel-Ange 66 ☎ 735 58 29; Marcello Solazzi, avenue Michel-Ange 74 ☎ 733 09 28.



(suite de la page 1)

Région Bruxelles-Capitale.

APPEL

"C'est devenu une triste évidence que le quartier "Nord-Est" de la Ville de Bruxelles (le "quartier des squares") est l'un des quartiers les plus prisés par les spéculateurs et où l'habitat est continuellement menacé. Après les vagues d'installation de bureaux, clandestins ou non, destinés à des journalistes, consultants et autres, c'est à présent le tour des représentations régionales: Rhône-Alpes, Rhénanie du Nord/Westphalie, Brême, Estrémadoure, Basse-Saxe, Alpes maritimes, Berlin, Hesse, Poitou-Charentes, ... (...) Depuis maintenant plus de deux ans, les habitants du quartier sont mobilisés contre une installation qui a acquis un caractère de symbole car elle réunit tous les aspects négatifs de ce type d'installation.

"Voilà un peu plus de trois ans, le bureau de représentation du Land de Bavière achetait pour 62 millions de francs belges deux maisons contiguës: les numéros 18 et 20 du boulevard Clovis. (...) Début 1993, un nouveau projet a été présenté. S'il ne prévoit plus de bureaux ni de salles de conférence, il continue de prévoir la démolition du n° 20. Le nouvel immeuble serait destiné au logement, mais comme il prévoit des salles de réception assez grandes (en dessous du jardin) des doutes sont permis quant à l'utilisation future des lieux.

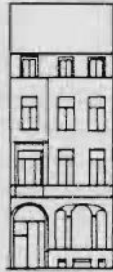
"Les habitants se sont opposés également à ce nouveau projet car il prévoit toujours la démolition d'une belle maison de maître et porte atteinte à un ensemble (l'alignement du 2 au 26 du boulevard Clovis) repris comme remarquable dans l'inventaire d'urgence du Sint Lukas Archief. En plus, l'immeuble en question est en bon état et il tombe sous les mesures de protection temporaire (date de construction antérieure au 1.1.1932) de la nouvelle ordonnance sur la protection du patrimoine.

"Une quantité de voix ont rejoint celles des habitants. Des interpellations au profit du maintien du 20 boulevard Clovis ont été effectuées au Conseil communal de Bruxelles ainsi qu'au Conseil régional de la

M. Didier van Eyll a écrit à son collègue M. Charles Picqué en rappelant son opposition à la démolition demandée. Au mois de mars, le Collège de la Ville de Bruxelles a rendu un avis négatif sur la demande du Land de Bavière.

"Les soussignés considèrent que le sort du 20 boulevard Clovis est emblématique du sort de l'habitat à Bruxelles, et plus particulièrement dans les quartiers situés à proximité des installations des Communautés européennes. Ils demandent à M. Charles Picqué, à qui appartient la décision finale sur ce dossier, de prendre rapidement une position claire qui mette définitivement cet immeuble à l'abri de la spéculation et donne un message non équivoque de la volonté des autorités de protéger ce qui reste comme habitat dans ce quartier.

"Ils relèvent enfin qu'en Allemagne de telles pratiques sont impensables et demandent donc aux représentants du Land de Bavière de renoncer définitivement à leur projet."



Avant l'envoi de cet appel, le cabinet de M. Picqué avait annulé une rencontre avec le GAQ l'estimant "inutile" et M. Picqué lui-même a fait savoir, dans une lettre à une habitante du boulevard Clovis, qu'il considère le projet comme étant "conforme au Règlement régional d'urbanisme des squares et du Cinquantenaire et au Plan de secteur".

Cette attitude, si elle était confirmée par l'octroi du permis d'urbanisme (permis de démolir!), signifierait que le Règlement Général Zoné de la Bâtisse est considéré par les autorités non pas comme un instrument de protection du quartier, mais comme l'outil qui permet sa démolition et fixe les critères pour sa reconstruction !

Le GAQ reste opposé au principe même de la démolition. Il insiste pour que les autorités respectent dès maintenant l'esprit de la nouvelle ordonnance sur la protection du patrimoine, même si son entrée en vigueur n'aura lieu qu'à la fin de l'année. D'autre part, les riverains, sur la base de l'expérience de trois ans de voisinage difficile avec le

Land de Bavière, ont des doutes sur l'affectation des deux maisons (n°18 et 20) au logement tel qu'indiqué dans la même lettre de M. Picqué. Par ailleurs, la procédure suivie pour la demande de ce permis d'urbanisme est fort douteuse et les habitants sont en train d'étudier la possibilité de recourir au Conseil d'Etat en cas d'octroi du permis d'urbanisme.



L'HORECA DEMANDE ENCORE PLUS

Les habitants du quartier se sont mobilisés contre deux projets qui risquent de réduire fortement l'habitabilité des rues concernées. Deux maisons de la rue Stévin, jusqu'ici affectées au logement, risquent d'être démolies et transformées en salle de billard (snooker). Par ailleurs un café au coin des rue Stévin et Archimède souhaite s'élargir en construisant une terrasse fixe sur le trottoir. A suivre.

NUISANCES DU CHANTIER LAP

Excédés par les multiples nuisances provoquées par le chantier des Assurances populaires (LAP/DVV) situé rues Joseph II, Philippe-le-Bon, Stévin, plus de 80 riverains ont signé une pétition relatant leur martyre jusqu'à son épisode le plus dramatique: le travail de nuit !

La pétition adressée au bourgmestre a été largement répercutée par la presse: 5 journaux et un hebdomadaire en ont publié de longs articles. Télé-Bruxelles y a consacré une émission.

Les nuits blanches leur sont maintenant épargnées. (NB: Un prochain article sera consacré à la problématique des nuisances des chantiers: fissures, poussières, circulation, bruit, etc.)